

COMMUNIQUE DE PRESSE

Spécial « La pandémie : Quels mécanismes pour la protection sociale ? »

Le Centre Marocain de Conjoncture a le plaisir de vous annoncer la parution de sa dernière publication mensuelle « Maroc Conjoncture » n° 330. Il s'agit d'un spécial portant sur la pandémie : Quels mécanismes pour la protection sociale ? Dont voici les principaux axes :

L'Economie Mondiale : Les voies incertaines de la reprise

La récession profonde de l'économie internationale renforcée par une détérioration rarement égalée des conditions sociales laisse présager une détresse sur le long terme. Le caractère inégal de la reprise assombrit considérablement les perspectives de convergence mondiale des niveaux de revenu inter-pays. L'incidence de l'extrême pauvreté augmentera pour la première fois depuis plus de deux décennies, et les inégalités vont s'accroître. La crise sanitaire creuse la fracture numérique et ses effets, l'écart de richesse entre pays, les fossés entre riches et pauvres, entre employés des secteurs informel et formel, entre hommes et femmes, entre ceux qui peuvent s'endetter et les autres...

Politique Economique Post-Crise : Redressement de l'activité et consolidation du progrès social

La persistance de la crise sanitaire déteint fortement sur l'équilibre économique et social. Les projections les plus prudentes prédisent pour la fin de l'exercice une contraction de la production globale de 7 %. Cette destruction de richesse inégalée depuis de longues années devrait par ailleurs être aggravée par la perspective d'une perte massive d'emploi dans les secteurs les plus vulnérables. Les données relatives au troisième trimestre de l'année font état d'une destruction nette de 581 milliers de postes d'emplois, induisant une hausse du taux de chômage moyen de 3,3 points en une année. La politique économique post-crise devrait dans ces conditions œuvrer prioritairement au redressement de l'activité à travers l'intensification de l'effort d'investissement. Elle devrait également mettre à profil le nouvel élan de solidarité pour le développement de facteurs de résilience au plan social.

Stratégies Sectorielles : Une démarche de conduite du changement

Au cours des deux dernières décennies, le Maroc a réalisé des progrès considérables dans de nombreux domaines. Ces améliorations ont été obtenues grâce à la mise en œuvre par les autorités marocaines de nombreuses réformes visant à accélérer la transition économique et sociale du pays. Dans cette perspective un programme ambitieux de réformes sectorielles a été mis en œuvre. Son objectif majeur est l'accélération du développement des secteurs stratégiques comme l'agriculture, l'industrie, le tourisme, l'énergie et les mines. Ces différentes activités considérées comme les principaux moteurs de la croissance de l'économie marocaine ont connu des transformations tangibles à même de leur permettre de contribuer plus efficacement à la dynamique de la croissance et à l'amélioration des conditions sociales dans le pays. Globalement les résultats obtenus depuis 2005 sont dans l'ensemble positifs.

Perspective d'une Politique Nationale Intégrée du Climat des Affaires : Une stratégie d'approfondissement des réformes

Le contexte de l'économie mondialisée se caractérise, essentiellement et plus que jamais, par l'exacerbation d'une concurrence, nécessitant un climat des affaires rassérénées et dépourvu d'entraves démobilisatrices. À cet égard, la stratégie d'optimisation du drainage des investissements, vers le territoire national, est considérée par le Maroc comme l'une des priorités constitutives, dans sa quête d'une émergence d'entretien de la croissance et de création d'emplois. Ce faisant, le pays s'est engagé sur un processus de réformes, tout aussi long que complexe d'amélioration de la gouvernance pour asseoir une économie solide susceptible de relever les défis de la productivité et de la compétitivité. A cet effet, le Maroc a mis en place, par décret en octobre 2010, un Comité National de l'Environnement des Affaires (CNEA), avec pour mission de mettre en place une vision intégrée des réformes législatives, réglementaires et institutionnelles, assurant la conformité avec les meilleures pratiques internationales en la matière. Une initiative supposée répondre convenablement, à la fois, aux revendications des entreprises en termes de réformes et aux exigences des organismes internationaux et des standards des pays de l'OCDE.

Protection Sociale et Préservation de l'Emploi : Une aspiration à l'universel

La protection sociale est entendue, dans son acception générale, comme une prévoyance collective consentie par une société dont le but de protéger ses membres des risques et autres aléas susceptibles de nuire à la sécurité économique des individus ou des ménages. Elle a pour objectif d'enraciner un esprit de solidarité entre les différentes composantes de la société dans sa lutte contre la pauvreté et la précarité. La déliquescence des ressources des foyers est, généralement, inhérente aux charges de famille, au chômage, à la vieillesse, aux besoins en soins de santé... L'allocation des prestations sociales peut se faire directement en espèces (retraites), en nature (remboursement de frais médicaux) ou sous forme d'ouverture sur des services sociaux dispensés gratuitement ou à prix réduits. Elle se déploie selon trois mécanismes : i) l'assurance sociale réservée à la prévention des risques de pertes de revenus sous l'effet du chômage, de l'accident du travail, de la maladie ou de la vieillesse... ; ii) l'assistance qui repose sur la solidarité entre individus pour garantir un revenu minimum sans exigence de cotisations préalables ; iii) la protection universelle qui n'est pas liée à une conditionnalité de ressources ou de cotisations et qui couvre l'ensemble des individus.

Politiques Budgétaires : " ...le temps est à la dépense publique "

Une année déjà après l'apparition du premier coronavirus à Wuhan le 17 novembre 2019, l'économie mondiale se trouve encore malmenée par la crise sanitaire de la covid19. Pour aller au-devant de ses répercussions négatives, la totalité des pays se sont engagés dans des politiques budgétaires généreuses mettant de côté les normes barrières et les seuils limites qu'ils se sont imposés pour réduire la dette et le déficit budgétaire. Le virage pris est loin d'être un relâchement dû à une gestion laxiste des finances publiques des États ou un pilotage à courte vue, bien au contraire, c'est une orientation politique délibérée de relance, considérée comme seule alternative qui permettrait aux économies de se dépêtrer de la crise profonde dans laquelle elles se sont engluées. Une politique d'austérité en cette période récessive n'arrangerait aucunement les choses ; et ce n'est pas en procédant à la contraction des dépenses publiques et en augmentant les impôts qu'on arriverait, même à terme, au désendettement recherché et à l'atténuation du déficit. Les effets et les ressorts déterminants d'un resserrement budgétaire pourraient même, en de pareille déprime, aboutir à l'inverse des résultats attendus, en entravant la reprise des activités et en aggravant la tension sur le marché de l'emploi. L'ajustement budgétaire pour préserver les équilibres financiers n'est pas une mauvaise chose, mais au niveau du cycle économique, il y a un temps à toute action ou choix politique.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le CMC au 05 22 39 50 72 à 75

Email: cmconjoncture@menara.ma – Site web:www.cmconjoncture.ma